

Direction des
Archives départementales

Nos réf. : CM-VM/D 130/2008
Affaire suivie par Catherine BARTHE et Virginie MASSOL

Albi, le 8 février 2008

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe qu'à compter du 3 mars 2008, l'accueil des généalogistes professionnels successoraux s'effectuera de la façon suivante :

- les matinées du mardi au jeudi de 9 h à 12h30 et les après-midi du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 ;
- après appel téléphonique de votre part au moins 24 heures avant votre venue auprès de Catherine BARTHE (05.63.36.21.07) ou Virginie MASSOL (05.63.36.21.14) ou en leur absence Carine LABORIE (05.63.36.21.04).

Ce contact téléphonique permettra d'organiser votre séance en salle de lecture et de faire le point sur vos recherches. De ce fait, le nombre de documents à consulter sera illimité par levées. Dans le cas où vous ne nous préviendrez pas de votre venue, vous rentrerez dans le fonctionnement habituel de la salle de lecture (articles 15 et 16 du règlement intérieur). A votre arrivée, vous demanderez la personne que l'on vous aura indiquée par téléphone. Elle sera votre interlocuteur pour la séance. Nous vous remercions de votre compréhension et nous sommes à l'écoute de toutes remarques concernant cette organisation.

Vous trouverez en annexe le règlement intérieur de la salle de lecture ainsi qu'un bref état des fonds des documents que vous avez l'habitude de consulter.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Madame le Directeur des Archives
Départementales du Tarn

Sylvie DESACHY

Fonds	Cotes	Années	Observation
Etat civil arrondissement d'Albi	4 E + n°INSEE communes + article	1792-1922	Jusqu'en 1905, consultation dans la salle des documents numérisés sauf pour certaines communes ; se renseigner sur place
Etat civil arrondissement de Castres	4 E + n°INSEE communes + article	1792-2000 1792-2003 pour Mazamet	Jusqu'en 1905, consultation dans la salle des documents numérisés sauf pour certaines communes ; se renseigner sur place
Enregistrement Albi	3 Q, 1913 W, 2028 W	1791-1990	
Enregistrement Castres	3 Q et 1913 W	1791-1987	Pour la FI de Castres est, les déclarations de successions s'arrêtent à 1984.
Enregistrement Gaillac	3 Q et 1913 W	1791-1970	
Enregistrement Mazamet	3 Q et 2028 W	1791-1975	
Hypothèques Albi	4 Q	an VII-1956	Les tables alphabétiques et les répertoires ne sont pas cotés
Hypothèques Castres	4 Q et 1884 W	an VII-1952	Les tables alphabétiques et les répertoires sont encore à la conservation
Tribunal de grande instance Albi	3 U 1, U 1005-1006, U 1260-1279, 1553 W 1-3, 1856 W 6-12	1800-1971	Lacunes de 1963 à octobre 1968 Les documents postérieurs à 1958 se trouvent dans une annexe.
Tribunal de grande instance Castres	3 U 2, U 90-98, U 787-798, U 610-613, U 307, 1653 W 8-18, 1805 W 3-18, 1853 W 5-9, 1919 W	1800-1972	Les documents postérieurs à 1958 se trouvent dans une annexe.
Tribunal de première instance de Gaillac	3 U 3	1800-1958	
Tribunal de première instance de Lavaur	3 U 4	1800-1958	
Registres matricules	1 R 1	1867-1936	
Recensements de la population : listes nominatives	6 M 3/1-141 772 W 1-55	1926, 1931, 1936 1946, 1954, 1962, 1968, 1975	